



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 décembre 2023

Le vendredi 15 décembre 2023, conformément aux statuts et suite à la convocation du président, s'est tenue l'assemblée générale statutaire de l'association Age Quod Agis.

Avec 17 votants sur 18 présents et 7 procurations le quorum est atteint et la réunion peut débuter.

Lecture du rapport moral (voir PJ) par le président Hervé BIENVENU avec l'appui d'intervenants sur les différentes activités. A noter entre autre :

- Encouragements à passer les niveaux d'encadrements (N4, E2, E3) pour les formations et futures sorties.
- Difficultés pour maintenir les entraînements nage dans les étangs de Hollande (pollution aux cyano-bactéries et renouvellement de la convention).
- Bernadette GEGU souligne que les cours de théorie apnée en lieu et place de la relaxation sur certaines séances rencontrent du succès.
- Hervé souligne son souhait d'une sortie commune des participants apnée/plongée bouteille.
- Valérie CARO prépare d'autres présentations bio et soumet l'idée d'une journée spécifique bio à Beaumont.
- FISMY : Bonne participation du club avec obtention de plusieurs prix

Présentation du rapport financier (voir PJ) par le Président, Francis MAGRON, le trésorier étant excusé. Les tarifs restent inchangés un an de plus malgré une grosse augmentation du prix de la piscine. L'assurance AXA/LAFFONT se désengage des clubs pour l'assurance dirigeants et sans doute plus à terme. A suivre pour les prochaines saisons.

Un point sur les adhésions est fait par le secrétaire Alain LEGAY. Nous sommes 52 membres inscrits dont 1 mineur. Il souligne l'augmentation des erreurs de saisies et des erreurs de paiements pour cette année.

Refonte site Internet : L'utilisation de la solution vpdive est à l'étude pour à la fois refaire notre site internet vieillissant et également gérer de façon plus simple les adhésions avec possibilité de faire des virements depuis le site.

Après dépouillement des votes en direct, nous obtenons

VOTE pour le rapport moral et le rapport financier :

POUR : 24 Abstentions : 0 CONTRE : 0

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Conformément aux statuts, le comité directeur actuel démissionne en entier.

S'en suit le dépouillement des votes pour élire le nouveau comité. Les résultats sont les suivants :

BIENVENU Hervé	23
CAYAUX Catherine	23
EBELIN Pierre	22
GEGU Bernadette	23
GILLET Typhaine	23
LEGAY Alain	23
MAGRON Francis	23
MENOU Jean-François	23
VIVIEN Samuel	23
Bulletins nuls	1

Le nouveau comité directeur est donc élu et les membres présents se réunissent dans la foulée.
Les postes sont reconduits à l'identique. A savoir :

BIENVENU Hervé	Président (bureau)
MAGRON Francis	Trésorier (bureau)
LEGAY Alain	Secrétaire (bureau)
EBELIN Pierre	Représentant NAP
CAYAUX Catherine	Responsable communication
GEGU Bernadette	Responsable apnée
GILLET Typhaine	
MENOU Jean-François	Responsable sorties Bretagne
VIVIEN Samuel	Responsable matériel/photo

A 21h30, l'ordre du jour est épuisé, nul ne prenant plus la parole, Hervé Bienvenu a levé la séance.

Hervé Bienvenu Président

Alain Legay Secrétaire de séance



Age Quod Agis
Agréée Jeunesse et Sports APS 78 757
Affiliée FFESSM 07 78 636
Siège Social : Piscine du SIVOM de Montfort L'Amaury
Place de Nikenich
78490 Montfort L'Amaury

Correspondance : Hervé BIENVENU
3, rue de la génétière
78940 La Queue lez Yvelines
Tél : 01 34 86 57 61
E-Mail : h.bienvenu@wanadoo.fr